

Conformité: L'essentiel pour mettre en œuvre un dispositif de lutte contre la corruption

Objectifs:

- Connaître les obligations issues de la loi Sapin
 2 et ses sanctions
- Recenser les cas d'usage à risque au sein de l'entreprise
- Mettre en œuvre une politique, une démarche éthique et une évaluation des tiers

Pour qui? Aucun prérequis

Dirigeants d'entreprise, Responsables juridiques et conformité, RH, DAF, toute personne impliquée dans la gestion des risques et la conformité.

Durée: 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes.

Compétences visées:



- Identifier et évaluer les risques de corruption, comprendre les obligations légales
- Elaborer des politiques de prévention adaptées (cartographie des risques)
- Promouvoir l'éthique et la conformité dans l'entreprise et auprès de ses parties-prenantes

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise: nous consulter Taille du groupe: nous consulter

Inscription: contact@avocats-mathias.com

Tarif:

Stage / personne : sur devis Option repas : sur demande

Conditions commerciales: nous consulter



Programme – COMPLIANCE 07

Identifier les situations et risques de corruption et trafic d'influence



- Enjeux de la corruption pour l'entreprise et la loi Sapin 2
- Appréhender les risques et les sanctions pour l'entreprise, les dirigeants et collaborateurs
- Mettre en œuvre une méthode d'identification des risques

Politiques dédiées



- Cartographie des risques
- Contrôles internes et externes
- Politique cadeau et invitations
- Stratégie de formation et sensibilisation

Mettre en œuvre les bonnes pratiques



- Code d'éthique
- · Alerte interne
- Gestion des tiers : le process d'évaluation
- Contrôle et sanctions (AFA, PNF, etc.)







Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat sénior expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre – *Nous consulter*

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com https://www.avocats-mathias.com

Siret: 832 285 399 000 16 - NDA: 11755725575

Tous droits réservés

